



SECTION



« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 19 novembre 2015

Lecture de la déclaration liminaire jointe en annexe.

Suite aux événements dramatiques survenus à Paris, les consignes de sécurité ont été rappelées par M. Pourquier par courriel à tous les agents et sont accessibles sur l'intranet Ulysse Sarthe.

Ont ensuite été abordés les points suivants :

1. Validation des PV du 14 et du 25 septembre, pour avis.

Approbation à l'unanimité.

2. Validation des propositions d'action, suite au GT du 15/10, et validation des propositions d'action 2016 (notamment les formations), pour avis.

Le budget de 87 154 € a été entièrement engagé au titre de l'année 2015. Le CHS-CT reste à votre disposition pour toutes actions et propositions pour 2016.

Les propositions pour 2016 ont été actées pour des formations déjà existantes ou nouvelles comme celle des habilitations électriques. *Nous vous engageons à vous porter candidat à ces formations.*

3. Présentation de la nouvelle organisation des SIE Le Mans Nord-Est et Le Mans Sud-Ouest.

Le médecin de prévention rappelle que la procédure doit être respectée et qu'il doit être informé des implantations, en amont, aux fins de prévention, en collaboration avec l'inspecteur santé sécurité au travail.

Ce jour, la DDFIP n'est pas en mesure de nous communiquer les plans définitifs des implantations des espaces de travail, ce qui est dommageable et inconfortable pour les agents qui doivent être installés à compter du 6 janvier prochain.

Il nous a été rappelé que le PCRП n'est pas à l'ordre du jour au motif que ce nouveau service n'est pas, aux yeux de la DDFIP, une nouvelle organisation et donc ne peut être considéré comme un projet important.

4. Présentation des comptes-rendus de visites (St Calais, Le Grand Lucé, Fresnay et Conlie) d'une délégation du CHS-CT, pour information.

Ces visites ont permis de relever les points suivants :

| | |
|--|-----------------------------------|
| Réaménagement des espaces de travail : open space bruyant, implantation des bureaux, perches. | Saint-Calais, Conlie, Fresnay, |
| Petits équipements : porte-document, tapis ergo, lampes. | Conlie, Fresnay, Saint-Calais |
| Entretien matériel : fauteuil, VMC, bureau. | Saint-Calais, Fresnay, Conlie |
| Doubles écrans avec résolutions différentes. | Saint-Calais, Conlie |
| Encombrements. | Fresnay, Saint-Calais |
| Bâtiment : électricité, accès handicapés, fenêtres et portes. | Saint-Calais, Conlie |
| Risques psychosociaux par manque de personnel, technicité importante, soutien difficile, inquiétude du devenir du poste. | Grand-Lucé, Saint-Calais, Fresnay |
| Formations professionnelles et CHSCT. | Fresnay, Conlie |
| Consignes incendie. | Conlie |

5. Réponse de l'administration au rapport de visite de l'ISST à Château du Loir, pour information.

6. Réponse de la DIRECCTE au courrier du DDFIP dans le cadre de la demande d'expert agréé, pour information.

En réponse à notre action, par lettre du 29/09/2015, la DIRECCTE informe qu'elle n'effectuera pas la saisine ministérielle prévue au dernier paragraphe de l'article 5-5 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié. Elle précise qu'il est préférable d'associer « les intervenants experts internes dès le début de la phase effective du transfert, dans le cadre d'une véritable démarche de vigilance et d'accompagnement, et non à posteriori en cas d'éventuels problèmes ».

7. Examen des registres SST (pour information).

Les agents se sont bien appropriés le registre. Toutefois, nous rappelons qu'il doit conserver ses prérogatives relevant de l'hygiène et de la sécurité au travail.

8. Présentation des aménagements de postes, pour information.

L'ADAP (agenda d'accessibilité programmée) dépend du BIL. Dossier déposé au 27 septembre à la Préfecture.

Les 2 aménagements relatés ce jour concernaient plus une mise au point du matériel que d'un aménagement proprement dit.

9. Examen des accidents de travail.

Nous constatons que, pour les accidents de travail exposés ce jour, l'administration met plus de zèle à faire appel à un expert qu'à accompagner l'agent dans sa démarche de déclaration d'accident de travail.

10. Examen des fiches de signalement.

5 fiches de signalement.

11. Calendrier des visites de sites 2016, pour avis.

- le 14/01/2016, Saint Paterne et Le Mans ville ;
- le 03/03/2016, La Ferté Bernard ;
- le 12/05/2016, La Suze et Loué ;
- le 02/06/2016, Le Mans Agglomération et Le Mans OPH ;
- le 06/10/2016, La Flèche et Sablé ;
- le 03/11/2016, Le Mans Nicot.

12. Questions diverses.

Nous sommes intervenus pour demander un soutien à la trésorerie de Bouloire pour la clôture des comptes de fin d'année et avant transfert définitif.

Vos représentants **F.O.** - DGFIP :

- | | |
|--|----------------------|
| • Jean-Yves PERDRIAU, PCE Le Mans | tél : 02 43 83 82 86 |
| • Anne PUJOL, Paierie départementale Le Mans | tél : 02 43 77 18 71 |
| • Angélique DESPONTS, SIE Le Mans Sud | tél : 02 43 83 85 67 |

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

